

Communiqué de presse
Paris, le 07 juillet 2021

LES GRANDES ENTREPRISES DE L'AFEP INVESTISSENT POUR LE CLIMAT AVEC DES PROJETS CONCRETS

En vue de la COP 26, l'Afep lance *Ambition 4 Climate*, une plateforme pour faire connaître leurs projets bas carbone en cours et dialoguer avec les parties prenantes intéressées

A l'heure où la transition écologique est un sujet majeur de préoccupation et d'action, les grandes entreprises de l'Association française des entreprises privées (Afep) sont mobilisées sur l'urgence climatique. Dans le cadre de leur stratégie climat, elles mettent en place des projets « bas carbone » variés et reproductibles qui apportent des solutions concrètes contribuant à relever le défi de la neutralité climatique.

L'Afep lance la plateforme *Ambition 4 Climate* qui illustre, avec des exemples précis et dans des secteurs très divers, cette mobilisation de grandes entreprises pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) tout au long de leurs chaînes de valeur.

Avoir de l'ambition pour le climat, c'est passer à l'action !

Ambition 4 Climate de l'Afep est [une plateforme internet dédiée](#), qui rassemble les démarches concrètes des entreprises membres de l'Afep dans la lutte contre le changement climatique. Investissant dans des savoir-faire, des innovations et des technologies variés, **les grandes entreprises se mobilisent et mettent en place des solutions bas carbone opérationnelles dans la diversité de leurs chaînes de valeur**. En complément d'actions sur leurs périmètres, elles déclenchent un effet d'entraînement sur leurs écosystèmes.

Ambition 4 Climate rassemble des actions variées et en cours de mise en œuvre **par des entreprises issues de différents secteurs**, pour réduire leurs émissions de GES et celles de leurs fournisseurs, clients et partenaires. Ces projets, **présentés sous la forme de données factuelles et chiffrées, résultent de décisions d'investissement récentes**. Ils entraînent des changements significatifs aussi bien dans les processus de production que dans les produits et la vie quotidienne des entreprises. Pour chaque projet, **l'impact carbone est évalué selon une méthodologie documentée**. Par leur **caractère reproductible**, ces actions permettent d'amplifier des réductions d'émissions.

114 projets mis en œuvre par 64 entreprises

Accor, Airbus, Air Liquide, Alstom, ArcelorMittal, Arkema, Axa, bioMérieux, BNP Paribas, Bouygues, BPCE, Bureau Veritas, Cargemini, Crédit Agricole, Danone, Edenred, Eiffage, Elis, Engie, Faurecia, Fnac Darty, General Electric, Getlink, Groupama, Hermès, Icade, Iliad, Ipsen, Imerys, Kering, Kingfisher, Korian, L'Oréal, LVMH, Michelin, Nestlé France, Nexans, Orange, Plastic Omnium, Roquette, Rothschild & Co, Safran, Saint-Gobain, Sanofi, Schlumberger, Schneider, Seb, Sodexo, Solvay, Sonepar, STMicroelectronics, Sucden, Suez, Tarkett, Technip Energies, Thales, Tikehau Capital, TotalEnergies, Valéo, Veolia, Verallia, Vinci, Vivendi, Worldline investissent pour contribuer au défi de la neutralité climatique.

Une méthodologie carbone pour décrire précisément les actions mises en œuvre par les entreprises

Ces projets sont présentés selon des critères identiques, **composant une « grammaire carbone » commune** qui permet **d'assurer une bonne compréhension de chaque projet et d'expliciter les progrès réalisés sur le terrain.**

Les actions « bas carbone » se déclinent autour de **7 types de leviers** qui permettent de réduire la dépendance au carbone et portent notamment sur les sujets suivants :

- **La décarbonation de l'énergie** via l'usage de la géoénergie pour le chauffage et la climatisation des bâtiments, l'autoconsommation d'énergie solaire ou éolienne, le recours à une flotte de véhicules 100% électrique, le report modal de la route vers le train, l'utilisation de biocarburants pour le fret ferroviaire, ...
- **L'amélioration de l'efficacité énergétique** via l'utilisation d'un système de traction auxiliaire réduisant la puissance des moteurs, la réduction des pertes énergétiques par l'éradication de fuites fugitives, la mise en place de réseau de froid interconnecté, le suivi et l'optimisation des consommations énergétiques, la récupération de chaleurs fatales, la conception bioclimatique de bâtiments, ...
- **L'amélioration de l'efficacité en ressources non-énergétiques** via l'optimisation des process industriels, l'usage de matières recyclées dans la conception de produits, l'utilisation d'enrobé végétal composé de liant biosourcé, la création d'un modèle d'économie circulaire en boucle fermée pour la production de pneus, la production de polyéthylène à partir d'éthanol obtenu via la fermentation de rejets gazeux industriels ...
- **La sobriété énergétique et en ressources non-énergétiques** via la formation et l'amélioration des usages des collaborateurs, ...
- **L'absorption d'émissions** via des projets d'agroforesterie, la compensation des émissions résiduelles par la création de puits de carbone, la séquestration de carbone dans du bois de construction, ...
- **Le financement d'émetteurs bas carbone ou le désinvestissement d'actifs carbonés** via le développement de fonds d'investissement bas carbone, le financement d'aluminium carbone basse intensité, ...
- **La réduction des autres gaz à effet de serre** via la réduction des émissions de SF6 dans les appareillages électriques haute tension, un programme de détection de fuites de méthane...

L'impact climat de chaque projet est **défini selon plusieurs grandeurs caractéristiques** dont les définitions sont rappelées sur le site internet d'*Ambition 4 Climate* :

- **Les émissions induites** par la réalisation du projet, selon les scopes 1, 2 et 3 ;
- **Les émissions évitées**, en particulier chez les clients des entreprises ;
- La manière dont le projet contribue à **créer des absorptions de carbone** directes ou indirectes.

Chaque fiche descriptive apporte également **des informations sur les montants d'investissements engagés, le niveau de maturité technologique et le potentiel de reproductibilité** du projet.

Une démarche construite pour faciliter le dialogue

L'initiative *Ambition 4 Climate* vise à faciliter **la lisibilité des actions mises en œuvre sur le terrain**. Elle n'a pas vocation à présenter tous les projets de chaque entreprise, mais à porter à la connaissance du grand public, des experts et des parties prenantes concernées **les caractéristiques de projets concrets actuels** entraînant des réductions d'émissions de GES **dans le cadre d'investissements précis**. En donnant la possibilité de contacter directement chaque entreprise porteuse de projet, la plateforme de l'Afep *Ambition 4 Climate* permet de **faciliter un dialogue informé avec tous les acteurs intéressés**.

Elle favorise également l'identification de bonnes idées et la reproductibilité dans le cadre de **progrès continus des acteurs économiques**.

Une nouvelle actualisation de la plateforme illustrant de nouvelles actions « bas carbone » est prévue fin 2021.

*

A propos de l'Afep : L'Afep (Association française des entreprises privées) représente 111 des plus grandes entreprises, tous secteurs confondus, exerçant leurs activités en France. Elle participe au débat public avec pour ambition d'apporter des réponses pragmatiques en faveur d'une activité économique reposant sur un développement durable. Elle porte la vision des entreprises qui la composent auprès des pouvoirs publics français, des institutions européennes et des organisations internationales. En matière de développement durable, l'Association intervient notamment par des initiatives volontaires sur les enjeux du climat, de la transition énergétique, de l'économie circulaire, de la biodiversité et de la responsabilité sociétale des entreprises.

Contacts à l'Afep :

François-Nicolas Boquet, Directeur Environnement, Climat, Energie : fn.boquet@afep.com

Justine Richard-Morin, Directrice des Affaires Européennes : j.richard-morin@afep.com

Laurence Ville, Directrice du Développement : l.ville@afep.com

Margaux Coudour, Coordination du projet Ambition 4 Climate : m.coudour@afep.com